Samedi 25 septembre 14h
place des Terreaux
Manifestation contre la loi Besson

Inscription à un stage de formation continue :
avant le 21/09

Conseil syndical du SNUipp
mercredi 22 septembre
de 13h à 15h
à la Bourse du Travail
Chaque syndiqué peut participer à cette instance de décision du syndicat.

snuipp rhône informations

n° 3 - 10/09/2010
prix : 0,15 €

Retraites : on continue la lutte !

mercredi 15 septembre
rassemblement unitaire FSU, CGT, CFDT
(pique-nique avec casseroles et autres instruments)
place Bellecour à 12 h 30
et manifestation devant le siège de l'UMP

jeudi 23 septembre
grève et manifestations

(déclaration d'intention de grève à déposer à l'IEN au plus tard le lundi 20 septembre avant la fin des cours)

Réunions d'Infos Syndicales
mercredi 13 octobre
dans tout le département
ordre du jour :
retraites, emploi, situation des écoles, Direction, EVS...
(page 2)

édito

L'Intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-CFE/CGC-FSU-Unsa appelle à des initiatives le 15 septembre et à une grande journée de grève et de manifestations le 23 septembre.

« Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.
Réunies le 8 septembre 2010 elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Elles appellent à faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

Avant le débat au Sénat elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays. »

Communiqué commun du 8 septembre

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU

12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Enfants handicapés : vers la fin de l'accompagnement ?

La situation de l'accompagnement des élèves handicapés est catastrophique en cette rentrée.

La réorganisation du recrutement des EVS en cause

Les collèges qui recrutaient jusqu'à présent doivent passer la main à un établissement pour les recrutements. Mais rien n'était prêt pour la rentrée. Finalement, il a été demandé aux collèges de continuer les recrutements en cette rentrée. En cas de difficultés persistantes, il faut absolument nous prévenir (snu69@snuipp.fr). Une fois que les situations seront connues nous interviendrons auprès de l'administration avec les associations de parents d'élèves handicapés. Les difficultés départementales de gestion du recrutement des EVS ne doivent pas masquer le reste. Le gouvernement a pris une série de mesures qui laisse penser que l'accompagnement des élèves handicapés est en danger.

Aucune professionnalisation des AVS en vue

Une fois de plus, elle a été repoussée aux calendes grecques. En guise de consolation, certaines associations (du champ du handicap ou de services à la personne) ont été autorisées à reprendre des AVS en fin de contrat (70 AVS pour toute la France l'année passée), qu'il faut mettre en regard des plus de 400 AVSi employés dans le Rhône.

Une baisse inquiétante du nombre d'AVSi

Dans le cadre de sa politique de l'emploi public, le gouvernement a réduit le nombre d'AVSi malgré la hausse constante et rapide du besoin d'accompagnement. Pour rappel, nous sommes passés de 300 élèves notifiés en 2003 à 2000 élèves en 2010. Les AVSi qui ont un niveau scolaire initial plus élevé (le bac généralement) sont donc prioritairement affectés en collèges et en lycées. Les AVSi vont donc rapidement disparaître des écoles.

Une baisse inattendue du nombre d'EVS

Le gouvernement a décidé de limiter les contrats aidés dont font partie les EVS. Pour l'instant, nul ne sait les conséquences de cette baisse dans le Rhône. Les EVS administratifs quitteront nos écoles en premier. L'IA pourra-t-elle répondre à toutes les notifications avec moins d'AVSi et moins d'EVS ?

CTP du 8 septembre

* 23 retraits (prévus en juin) entérinés : c'est inadmissible
* des "non créations", malgré les seuils atteints, dans des écoles maternelles ordinaires car les 2 ans ne comptent plus dans ce cas : c'est scandaleux.

Heureusement, et grâce au snuipp :

* 52 créations (ou annulations de retraits). Soit, mais plus d'une semaine après la rentrée : et ça, ça ne va pas...
* 2 fermetures non anticipées en juin finalement annulées

L'ensemble des mesures est consultable sur le site du SNUipp(*http://69.snuipp.fr/spip.php?article805*).

Une nouveauté cette année : l'accompagnement ! Lorsque d'évidence une fermeture pour un élève ou la situation exceptionnellement difficile d'une école est trop criante, l'IA "accompagne l'école". Il s'agit alors de nommer un remplaçant selon des modalités mal définies et difficilement compréhensibles au quotidien : l'accompagnement se fera-t-il à l'année ? ponctuellement ? Quelle quotité de présence ? Si c'est la direction qu'on accompagne, y aura-t-il 3 enseignants dans la classe du directeur ?... Autant dire que ce dispositif brumeux vise davantage à cacher les difficultés engendrées par des mesures négatives plutôt qu'à améliorer le fonctionnement des écoles.

***Pont de l'Ascension** : toutes les écoles travailleront le mercredi 1er juin en remplacement du 3. Ce sont les écoles qui refuseraient cet aménagement qui auront à en faire la demande à l'IA.*

Compte rendu de la CAPD du 9 septembre

Professeurs des Ecoles Stagiaires : l'IA a présenté les règles d'affectation des Professeurs d'Ecole Stagiaires (PES). Après les vacances d'automne, les PES effectueront des remplacements au sein d'un « pôle » de circonscriptions.

L'IA a affirmé que les PES ne feront pas de remplacements sur tout le département. Les PES devront effectuer un parcours de remplacements de différents types (urbain, rural, RAR etc…). L'administration privilégiera les remplacements anticipés comme les remplacements de stage ou les congés maternité.

Temps partiels : 690 demandes de temps partiels sur autorisation. Elles ont toutes été satisfaites.

Ineat-Exeat : 50 exeat ont été accordés et 28 ineat. Pour les Ineat, seules certaines situations de rapprochement de conjoints ont pu obtenir satisfaction.

Nominations de rentrée : les 3 personnes de renfort des RASED de Vaulx en Velin et de Décines seront des titulaires remplaçants désignés par l'administration, au regard de leur expérience. Conformément à la demande du SNUipp, les postes RASED vacants ont été pour la plupart pourvus par des volontaires trouvés par les IEN dans les circonscriptions.

RIS

Contrairement aux engagements pris par l'IA fin juin 2010, les collègues n'ont pas, dans toutes les circonscriptions, la possibilité de s'inscrire ouvertement et simplement aux réunions d'informations syndicales sur le contingent d'animations pédagogiques, via anim69. Nous sommes intervenus une nouvelle fois pour que les IEN permettent la participation de tous ceux qui le souhaitent à 3 ou 6 heures de RIS... Dans cette période où nous avons plus que jamais besoin d'échanger, de réfléchir et de construire, tous ensemble utilisons ce droit reconnu à chaque enseignant donc, pas d'intimidation ou d'auto-limitation, participons massivement aux RIS proposées par le SNUipp : la première aura lieu le mercredi 13 octobre le matin, dans tout le département. Pour cela, dans Anim69 :

- soit il existe une ligne spécifique (parcours personnel, autre formation, voire réunions d'informations...) et dans ce cas, choisissez cette ligne,
- soit il n'existe pas de ligne spécifique et dans ce cas là, inscrivez-vous seulement à 12 h d'animations pédagogiques puis faites un mail à l'IEN précisant que vous participerez à 2 RIS, donc 6 heures.

Retraites

Dans une communication faite en Conseil des ministres, le chef de l'Etat se disant "attentif aux préoccupations" exprimées dans les manifestations, n'a rien annoncé de nouveau quant aux principales mesures du projet de la réforme à l'origine du mouvement social. Rien ne bouge donc pour ce qui concerne le recul de 2 ans de l'âge de départ à la retraite et d'ouverture des droits à taux plein, l'allongement de la durée de cotisation, la hausse progressive sur dix ans des cotisations des salariés du public qui seront amenées au niveau de celles du privé, de 7,85% à 10,55% et le mode de financement du système qui reposera pour l'essentiel sur les salariés. En revanche, un recul est à noter pour ce qui concerne les mères de trois enfants. Pour celles qui sont à moins de 5 ans de l'âge de la retraite "et qui entendaient demander le bénéfice de cette mesure, les conditions de celle-ci demeurent inchangées". « Attentif », mais sourd devant la clameur des 2,7 millions de manifestants dont le ministère de l'intérieur a tenté de minorer le nombre (1,12 millions de participants selon la police), le président de la République a, comme l'avait annoncé Eric Woerth, présenté des mesures concernant pour l'essentiel la pénibilité (et dans les faits, uniquement le taux d'invalidité) et à un degré moindre les carrières longues et les polypensionnés. Autant de raisons de continuer la lutte les 15 et 23 septembre.

Sommaire

page 1
Edito
Retraites : on continue la lutte
RIS

page 2
Enfants handicapés
CTP du 8 septembre
Compte rendu CAPD du 9 septembre
RIS
Retraites

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires